



# 1 contrat 2 enseignes 1 salaire 2 emplois

Par **sebr6259**, le **29/05/2015** à **15:05**

bonjour, actuellement salarié dans un commerce où se trouve 2 enseignes dans le même bâtiment (de produits complémentaires) j'ai un contrat de travail avec l'une d'elles mais pas avec l'autre (2 enseignes et 2 gérants différents) je me retrouve par la force des choses à accomplir le travail de vente pour les 2 enseignes. Que faire pour que mon travail soit reconnu et rémunéré sur les 2 sociétés? Rien ne stipule dans mon contrat que je dois intervenir dans l'autre société mais étant souvent seul dans les lieux à pouvoir renseigner les clients et à accomplir les tâches administratives (si je ne le fais pas pas, pas de chiffre d'affaire, pas de résultat et je crains pour mon emploi si l'enseigne ferme) Comment procéder pour établir un constat et obtenir une rémunération sur les 2 sociétés. (même amplitudes horaires, je partage mon temps de travail sur les 2 enseignes). Merci pour votre réponse.

Par **P.M.**, le **29/05/2015** à **18:51**

Bonjour,  
Ce sujet fait double emploi inutilement avec [celui-ci...](#)